



BÂLE III - PILIER 3
DISCIPLINE DE MARCHÉ
RAPPORT
2018



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Objectif et périmètre du rapport

Principes de publication

L'objectif de ce document est de donner au public une information approfondie sur la gestion des risques du groupe Union Bancaire Privée, UBP SA (ci-après le «Groupe» ou la «Banque»). Le document fournit des informations sur l'adéquation des fonds propres de la Banque et sur le dispositif de gestion des risques mis en place.

Ce document a été établi conformément aux exigences de publication de la Circ.FINMA 2016/1 «Publication – banques» de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Le rapport est publié semestriellement dans un délai de deux mois après la date de bouclage du semestre, ou quatre mois après la date de bouclage annuel. Il est disponible sur le site Internet du Groupe (www.ubp.com).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au bouclage annuel consolidé au 31 décembre 2018 du Groupe.

Périmètre de consolidation

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés (cf. «Participations consolidées» en page 12 du Rapport financier 2018). Les principales participations et leurs modifications par rapport à l'année précédente entrant dans le calcul des fonds propres réglementaires sont mentionnées dans le Rapport financier 2018 (cf. page 24).

Il n'existe aucune indication des éventuelles restrictions internes ou externes qui empêchent les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du Groupe.

Tableau KM1: Chiffres-clés réglementaires essentiels

(en milliers de CHF)

	31.12.2018	30.06.2018	31.12.2017	
Fonds propres pris en compte				
1	Fonds propres de base durs (CET1)	1'840'187	1'777'476	1'742'874
2	Fonds propres de base (T1)	1'840'187	1'777'476	1'742'874
3	Fonds propres totaux	1'844'187	1'781'476	1'746'874
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)				
4	RWA	6'935'664	6'323'517	6'347'375
4a	Exigence minimales de fonds propres	554'853	505'881	507'790
Ratios de fonds propres basés sur le risques (en % des RWA)				
5	Ratio CET1 (%)	26.5%	28.1%	27.5%
6	Ratio des fonds propres de base (%)	26.5%	28.1%	27.5%
7	Ratio des fonds propres globaux (%)	26.6%	28.2%	27.5%
Exigence en volants en CET1 (en % des RWA)				
8	Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle (%)	1.9%	1.9%	1.3%
11	Ensemble des exigences de volants selon le standard minimal de Bâle, en qualité de CET1 (%)	1.9%	1.9%	1.3%
12	CET1 disponible afin de couvrir les exigences en volants selon le standard minimal de Bâle (après déduction du CET1 affecté à la couverture des exigences minimales et, le cas échéant, à la couverture des exigences TLAC) (%)	18.6%	20.2%	19.5%
Ratio-cible de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFr (en % des RWA)				
12a	Volants de fonds propres selon l'annexe 8 OFr (%)	4.0%	4.0%	4.0%
12b	Volants anticycliques (art. 44 et 44a OFr) (%)	0.023%	0.025%	0.021%
12c	Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr.	7.8%	7.8%	7.8%
12d	Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr.	9.6%	9.6%	9.6%
12e	Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFr, majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFr.	12.0%	12.0%	12.0%
Ratio de levier Bâle III				
13	Engagement global	33'145'025	31'497'624	32'304'858
14	Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	5.6%	5.6%	5.4%
Ratio de liquidités (LCR)				
15	Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	10'960'460	10'487'936	11'574'984
16	Numérateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	3'645'044	3'659'714	4'357'782
17	Ratio de liquidités (LCR) (en %)	300.7%	286.6%	265.6%

Tableau OVA: Approche de la Banque en matière de gestion des risques

Gestion globale des risques - Principes généraux

Le mandat de gestion des risques défini par le Conseil d'administration, via le Comité des Risques du Conseil d'administration, et par le Comité Exécutif, est codifié dans le «Bank Risk Policy & Risk Governance Framework» et le «Bank's Liquidity Risk Tolerance & Risk Appetite Statement», ainsi que matérialisé par des directives et procédures internes, dans le but d'assurer l'identification, la mesure et la gestion des risques inhérents aux activités du Groupe, tant pour le bénéfice des clients que pour celui des actionnaires. La tolérance au risque (appétit pour le risque) du Groupe est déterminée en fonction du modèle d'affaires/des objectifs et du capital planning, en fixant des seuils à chaque indicateur d'appétit pour le risque y relatif (risque de liquidité, de marché, de crédit, opérationnel). Elle est plafonnée par la limite de liquidité «stress scenario - high crisis», elle-même basée sur un test de résistance de crise de liquidité majeure. En d'autres termes, les activités du Groupe sont de facto limitées et plafonnées, à chaque instant, par la tolérance au risque de liquidité, telle que fixée par le Comité des Risques du Conseil d'administration, et basée sur des tests de stress de liquidité.

Ce processus est fondé sur des manuels de risque («Risk Manuals»), sur des directives exhaustives et détaillées, ainsi que sur des systèmes performants de gestion de l'information destinés à surveiller, contrôler et signaler tous les risques significatifs (risque de liquidité/ALM, de marché, de crédit, risque-pays, et risque opérationnel). Pour assurer une prise de risque prudente et mesurée qui reflète notre stratégie commerciale, nous appliquons un strict cadre de gestion des risques à nos activités et à leur planification. Du point de vue organisationnel et structurel, la responsabilité du Groupe en matière de gestion et de contrôle des risques s'exerce à trois niveaux:

- ▶ une définition et une supervision stratégiques, par le Conseil d'administration, via le Comité des Risques du Conseil d'administration, de la politique générale en matière de risque, ainsi que de la détermination des stratégies de gestion des risques (vision des risques, propension à la prise de risque, et standard de contrôle des risques);
- ▶ une gestion et une supervision opérationnelles exercées par le Comité Exécutif et le Comité des Risques (formulation et mise en œuvre de stratégies de gestion des risques); et enfin
- ▶ un contrôle des risques, principalement exercé par l'unité indépendante de contrôle des risques («Risk Management»), ainsi que par le Département Compliance et l'unité «Credit Administration & Control».

Le contrôle des risques et le reporting sont effectués au sein des divers secteurs d'activité du Groupe – englobant les divisions Treasury & Trading, Private Banking, Asset Management et Group Shared Services – de la manière suivante:

- ▶ supervision indépendante du risque, élaboration de systèmes d'alerte de risque et scénarios de crise, et reporting à l'intention des organes préposés à la haute Direction ainsi qu'à la Direction opérationnelle;
- ▶ gouvernance et vision du risque;
- ▶ identification et évaluation du risque de marché, de liquidité, de crédit et opérationnel du Groupe, et reporting quotidien («Daily Risk Snapshot») à l'intention des membres du Comité des Risques et des membres du Comité Exécutif, et reporting des risques consolidés du Groupe soumis mensuellement aux membres du Comité des Risques du Conseil d'administration et, trimestriellement, au Conseil d'administration;
- ▶ contrôle du processus d'investissement au sein du Private Banking et de l'Asset Management, mesure de performance/analyse de portefeuille, évaluation des risques opérationnels, avec un reporting des risques consolidés transmis aux instances concernées selon diverses fréquences (telles que mentionnées ci-dessus);
- ▶ sélection de systèmes de gestion du risque/conception et entretien; et
- ▶ évaluation du risque de produits dérivés/structurés et de nouveaux produits en développement.

Tableau OV1: Aperçu des positions pondérées par le risque

(en milliers de CHF)

	RWA 31.12.2018	RWA 31.12.2017	Fonds propres minimaux 31.12.2018
1 Risque de crédit - sans risque de crédit de contrepartie	4'243'677	4'244'120	339'494
2 dont déterminé par l'approche standard (AS)	4'243'677	4'244'120	339'494
6 Risque de crédit de contrepartie	506'831	248'925	40'546
7b dont déterminé par l'approche standard (AS)	506'831	248'925	40'546
13 Investissements dans des placements gérés collectivement - approche <i>mandate-based</i>	317'489	54'812	25'399
15 Risque de règlement	227	904	18
20 Risque de marché	187'995	226'190	15'040
21 dont déterminé par l'approche standard (AS)	187'995	226'190	15'040
24 Risque opérationnel	1'679'445	1'572'424	134'356
27 Total	6'935'664	6'347'375	554'853

Tableau LI1: Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires

(en milliers de CHF)

	Valeurs comptables				
	Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et réglementaire	Selon prescriptions sur les risques de crédit	Selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	Selon prescriptions sur les risques de marché	Pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumises à la déduction
Actifs					
Liquidités	8'435'045	8'435'045			-
Créances sur les banques	1'083'437	543'331	540'106		-
Créances résultant d'opérations de financement de titres	814'300		814'300		-
Créances sur la clientèle	8'909'196	8'884'405	21'966		2'825
Créances hypothécaires	1'620'091	1'620'091			-
Opérations de négoce	394'723	168		394'555	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	501'912	370'455	131'457		-
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	793'102			793'102	-
Immobilisations financières	9'205'249	8'649'455			555'794
Comptes de régularisation	143'085	143'085			-
Participations non consolidées	2'615	2'615			-
Immobilisations corporelles	295'718	295'718			-
Valeurs immatérielles	324'698				324'698
Autres actifs	47'603	47'603			-
Total des actifs	32'570'774	28'991'971	1'507'829	1'187'657	883'317

(en milliers de CHF)

Valeurs comptables

	Valeurs comptables				
	Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et réglementaire	Selon prescriptions sur les risques de crédit	Selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	Selon prescriptions sur les risques de marché	Pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumises à la déduction
Engagements					
Engagements envers les banques	617'320		282'462		334'858
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	4'593'034				4'593'034
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	23'137'793	1'647'530			21'490'263
Engagements résultant d'opérations de négoce					-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	389'183	151'823	237'360		-
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	989'734			989'734	-
Comptes de régularisation	379'462				379'462
Autres passifs	127'867				127'867
Provisions	33'672				33'672
Total engagements	30'268'065	1'799'353	519'822	989'734	26'959'156

Les valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable et réglementaires sont identiques.

Tableau LI2: Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (comptes annuels/comptes consolidés)

(en milliers de CHF)

	Total	Positions soumises à		
		des prescriptions sur les risques de crédit	des prescriptions sur les risques de crédit de contreparties	des prescriptions sur les risques de marché
1 Valeurs comptables des actifs au niveau du cercle de consolidation réglementaire	31'687'457	28'991'971	1'507'829	1'187'657
2 Valeurs comptables des engagements au niveau du cercle de consolidation réglementaire	3'308'909	1'799'353	519'822	989'734
3 Montant net au niveau du cercle de consolidation réglementaire	28'378'548	27'192'618	988'007	197'923
4 Positions hors bilan	55'268'662	475'744	462'842	
5 Différences d'évaluation				
6 Différences provenant de règles de compensation différentes				
7 Différences dans la prise en compte des corrections de valeur et provisions				
8 Différences résultant des filtres prudentiels				
9 Autres				
10 Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	83'647'210	27'668'362	1'450'849	197'923

Tableau LIA: Explications relatives aux différences entre les valeurs comptables et les valeurs réglementaires

Les valeurs comptables selon le cercle de consolidation et réglementaires sont identiques.

Tableau CC1: Présentation des fonds propres réglementaire pris en compte

(en milliers de CHF)

	31.12.2018	Référence
Fonds propres de base durs (CET1)		
1	300'000	c
2	1'000'373	
3	867'336	
6	2'167'709	
Ajustements relatifs aux fonds propres de base durs		
8	(324'698)	a
17	(2'824)	
28	(327'522)	
29	1'840'187	
Fonds propres complémentaires (T2)		
50	4'000	
51	4'000	
58	4'000	
59	1'844'187	
60	6'935'664	
Ratio de fonds propres		
61	26.5%	
62	26.5%	
63	26.6%	
64	1.9%	
65	1.9%	
66	0.023%	
68	18.6%	
68a	7.8%	
68b	0.023%	
68c	22.4%	
68d	9.6%	
68e	26.5%	
68f	12.0%	
68g	26.6%	

Tableau CC2: Composition des fonds propres pris en compte/réconciliation

Bilan

(en milliers de CHF)

	Selon clôture comptable et relative au cercle de consolidation	
	31.12.2018	Référence
Actifs		
Liquidités	8'435'045	
Créances sur les banques	1'083'438	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	814'300	
Créances sur la clientèle	8'909'196	
Créances hypothécaires	1'620'091	
Opérations de négoce	394'723	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	501'912	
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	793'102	
Immobilisations financières	9'205'249	
Comptes de régularisation	143'085	
Participations non consolidées	2'615	
Immobilisations corporelles	295'718	
Valeurs immatérielles	324'698	a
dont Goodwill	324'698	
Autres actifs	47'602	
Total des actifs	32'570'774	

(en milliers de CHF)

Selon clôture
comptable et
relative au cercle
de consolidation

	31.12.2018	Référence
Fonds étrangers		
Engagements envers les banques	617'320	
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	4'593'034	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	23'137'793	
Engagements résultant d'opérations de négoce	-	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	389'183	
Engagements résultant des autres instruments financiers évalués à la juste valeur	989'734	
Comptes de régularisation	379'462	
Autres passifs	127'867	
Provisions	33'672	
Total des fonds étrangers	30'268'065	
Fonds propres		
Réserves pour risques bancaires généraux	215'375	
Capital social	300'000	c
dont reconnu en qualité de CET1	300'000	
Réserves légales/réserves facultatives/bénéfices(perces) reporté(e)s et de la période concernée	1'787'334	
Total des fonds propres	2'302'709	

Tableau CCA: Principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires et autres instruments TLAC

Au 31 décembre 2018

Capital social

1	Emetteur	UNION BANCAIRE PRIVÉE, UBP SA
2	Identifiant ISIN	n/a
3	Droit régissant l'instrument	Droit suisse

Traitement réglementaire

4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III	Common Equity Tier 1 (CET1)
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III	Common Equity Tier 1 (CET1)
6	Eligible au niveau individuel/du groupe/individuel et groupe	Individuel et groupe
7	Titre de participation/titre de dette/instrument hybride/autre	Titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	CHF 300 millions
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 300 millions
10	Rubrique comptable	Capital social
11	Date initiale d'émission	03.07.1956
12	Perpétuel/muni d'une échéance	Perpétuel
13	Date d'échéance initiale	n/a
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	Non
15	Date du remboursement anticipé facultatif/dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel/montant du remboursement	n/a
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, le cas échéant	n/a

Coupon/Dividende

17	Fixe/variable/initialement fixe puis variable/initialement variable puis fixe	n/a
18	Taux du coupon et indice, le cas échéant	n/a
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes	n/a
20	Paiement d'intérêts/dividendes: totalement discrétionnaire/partiellement discrétionnaire/obligatoire	Dividende discrétionnaire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	Non
22	Non cumulatif/cumulatif	Non cumulatif
23	Convertible/non convertible	n/a
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indication du type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Créanciers chirographaires
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	Non

Tableau LR1: Ratio de levier - comparaison entre les actifs au bilan et l'engagement total relatif au ratio de levier

(en milliers de CHF)

31.12.2018

1	Total des actifs selon les états financiers publiés	32'570'774
2	Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance et commerciales, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation réglementaire (Cm 6 et 7 Circ.-FINMA 15/3) ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base (Cm 16 et 17 Circ.-FINMA 15/3)	(327'522)
4	Ajustements relatifs à des dérivés (Cm 21 à 51 Circ.-FINMA 15/3)	565'418
6	Ajustements relatifs aux opérations hors bilan (conversion des expositions hors bilan en équivalents-crédits) (Cm 74 à 76 Circ.-FINMA)	336'355
7	Autres ajustements	-
8	Engagement total soumis au ratio de levier	33'145'025

Tableau LR2: Ratio de levier - présentation détaillée

(en milliers de CHF)

	31.12.2018	31.12.2017	
Expositions bilantaires			
1	Opérations bilantaires (excluant les dérivés et les SFT, mais incluant les sûretés) (Cm 14 et 15 Circ.-FINMA 15/3)	31'254'563	31'428'047
2	(Actifs portés en déduction des fonds propres de base pris en compte) (Cm 7, 16 et 17 Cir.-FINMA 15/3)	(327'522)	(357'393)
3	Total des expositions bilantaires dans le cadre du ratio de levier (sans les dérivés et les SFT)	30'927'041	31'070'654
Expositions sur dérivés			
4	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des CCP (après prise en compte des paiements de marges et des conventions de compensation selon les Cm 22 et 23 ainsi que 34 et 35 Circ.-FINMA 15/3)	431'857	218'274
5	Majorations de sécurité (<i>add-on</i>) relatives à tous les dérivés (Cm 22 et 25 Circ.-FINMA 15/3)	635'472	414'866
11	Total des expositions en dérivés	1'067'329	633'140
Opérations de financement de titres (SFT)			
12	Actifs bruts relatifs aux opérations de financement de titres sans compensation (sauf en cas de novation auprès d'une QCCP, cf. Cm 57 Circ.-FINMA 15/3), après réintégration de ceux qui ont été comptabilisés comme ventes (Cm 69 Circ.-FINMA 15/3), et après déduction des positions mentionnées au Cm 58 Circ.-FINMA 15/3	814'300	292'545
16	Total des expositions relatives aux opérations de financement de titres	814'300	292'545
Autres expositions hors bilan			
17	Expositions hors bilan selon les valeurs nominales brutes, soit avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalent-crédit	688'600	741'605
18	(Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédits) (Cm 75 et 76 Circ.-FINMA 15/3)	(352'245)	(433'086)
19	Total des expositions hors bilan	336'355	308'519
Fonds propres pris en compte et exposition globale			
20	Fonds propres de base (Tier 1, Cm 5 Circ.-FINMA 15/3)	1'840'187	1'742'874
21	Engagement total	33'145'025	32'304'858
Ratio de levier			
22	Ratio de levier (Cm 3 et 4 Circ.-FINMA 15/3)	5.6%	5.4%

Tableau LIQA: Liquidité - gestion du risque de liquidité

Le Groupe dispose (au travers des manuels «ALM Risk Manual», «Liquidity Risk Manual», «Liquidity Contingency Funding Plan», «Funds Transfer Pricing Policy» et «ALM and Capital Management Policy for Local Entities» ainsi que des diverses directives et procédures) d'un concept élaboré de gestion du risque de liquidité, y compris de la tolérance au risque, avec une analyse consolidée soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Les principes généraux de la gestion des risques de liquidité se résument comme suit:

- ▶ maintenir, en tout temps, un niveau de liquidité confortable pour faire face à une multitude de situations de stress de liquidité, qu'elles soient propres au Groupe ou observées sur les marchés;
- ▶ s'assurer, en tout temps, de stratégies de refinancement diversifiées et stables, avec un niveau élevé en actifs HQLA;
- ▶ avoir en place une limite de liquidité «stress» qui détermine et plafonne toutes les autres limites de risque définies et les appétits pour le risque (risque de marché, risque ALM, risque de crédit, risque opérationnel);
- ▶ effectuer quotidiennement des tests de stress de liquidité et des analyses d'impact sur le bilan, la profitabilité et la pérennité (solvency) du Groupe;
- ▶ maintenir un solide plan d'urgence du Groupe concernant le refinancement;
- ▶ assurer les besoins de liquidité et en refinancement des entités individuelles, filiales et succursales étrangères selon les limites réglementaires.

La tolérance au risque de liquidité du Groupe est déterminée en fonction du modèle d'affaires, des objectifs et du capital planning. Elle est basée sur la limite de liquidité «stress scenario - high crisis» et le test de résistance de crise majeure («client retail run off/run on the Bank set at 40% on a single week»), et codifiée dans le «Bank's Liquidity Risk Tolerance & Risk Appetite Statement». En d'autres termes, les activités du Groupe sont de facto limitées et plafonnées, à chaque instant, par la tolérance au risque de liquidité (limite de liquidité «stress scenario - high crisis») telle que fixée par le Comité des Risques du Conseil d'administration. Ce concept de gestion du risque de liquidité en place (tout comme les hypothèses sous-jacentes relatives à la définition des «HQLA, asset inflows and asset outflows») est plus conservateur que les mesures LCR ou NSFR.

La gestion du risque de liquidité du Groupe est effectuée à trois niveaux:

- ▶ détermination de l'orientation de la politique de risque de liquidité et de la tolérance au risque de liquidité effectuée par le Conseil d'administration, au travers du Comité des Risques du Conseil d'administration. La supervision et la surveillance sont assurées par le Comité Exécutif;
- ▶ gestion du risque de liquidité, avec notamment une gestion active quotidienne et un contrôle continu de l'exposition au risque de liquidité par le Desk de Trésorerie et le Comité ALCO (Asset & Liability Committee);
- ▶ contrôle du risque de liquidité de manière indépendante, effectué quotidiennement (y compris en cours de journée) par l'unité Risk Management.

La Banque a fixé un cadre spécifique («Liquidity Contingency Funding Framework») concernant la gestion et la surveillance de son profil de liquidité en période de stress. Il définit les responsabilités et les procédures relatives à la gestion des ressources de liquidité afin de pouvoir faire face à une multitude de situations de stress de liquidité sévères (qu'elles soient propres au Groupe ou observées sur les marchés), et ce pour chaque devise à laquelle la Banque est exposée, et pour l'ensemble de ses entités bancaires. Deux niveaux de crise ont été déterminés: le stade A («Very High Crisis») et le stade B («Severe High Crisis»). Pour chacune de ces classifications, il a été défini un organe spécifique, des seuils d'activation et de clôture («activation and termination triggers»), des descriptions de scénario et un ensemble précis de mesures à prendre, au niveau des classes d'actifs et des produits d'investissement, et selon les différentes devises.

Des rapports spécifiques quotidiens en matière d'exposition aux risques de liquidité «stress scenarii crisis, high crisis, catastrophe» sont générés par l'unité Risk Management, pour analyse et décision par l'échelon supérieur de Direction du Groupe, et sont transmis aux membres du Comité des Risques et du Comité Exécutif. Une analyse consolidée du risque de liquidité «stress» est soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Tableau LIQ1: Liquidité - informations relatives au ratio de liquidités

(en millions de CHF)

	4 ^e trimestre 2018		3 ^e trimestre 2018		
	Valeurs moyennes non pondérées mensuelles	Valeurs moyennes pondérées mensuelles	Valeurs moyennes non pondérées mensuelles	Valeurs moyennes pondérées mensuelles	
A Actifs liquides de haute qualité (HQLA)					
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		10'960	9'525	
B Sorties de trésorerie					
2	Dépôts de détail	15'187	1'958	14'662	1'896
3	dont dépôts stables				
4	dont dépôts moins stables	15'187	1'958	14'662	1'896
5	Financements de clients commerciaux ou de gros clients non garantis	9'486	4'433	8'767	3'964
7	dont dépôts non opérationnels	9'471	4'418	8'759	3'956
8	dont titres de créances non garantis	15	15	8	8
9	Financements de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés		116		36
10	Autres sorties de trésorerie	414	212	550	275
11	dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions	123	123	157	157
13	dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	291	89	393	118
14	Autres engagements de financement contractuels	14	14	10	10
15	Autres engagements de financement conditionnels	412	21	394	20
16	Somme des sorties de trésorerie		6'754		6'201
C Entrées de trésorerie					
17	Opérations de financement garanties				
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	6'176	2'973	5'900	2'885
19	Autres entrées de trésorerie	136	136	146	146
20	Somme des entrées de trésorerie	6'312	3'109	6'046	3'031
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		10'960		9'525
22	Somme nette des sorties de trésorerie		3'645		3'170
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		300.7%		300.5%

Tableau CRA: Risque de crédit - informations générales

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque de pertes dû au non-respect, de la part d'une contrepartie, de ses obligations contractuelles de rembourser un prêt ou de s'acquitter de toute autre obligation financière préétablie.

Le Groupe dispose (au travers de divers manuels de risque, directives et procédures) d'un concept élaboré de gestion des risques de crédit envers la clientèle, de contreparties, de règlement, et des risques-pays, avec une analyse consolidée soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Risque de crédit envers la clientèle

Les crédits consentis à la clientèle privée sont en principe couverts par des actifs dûment nantis (crédits lombards). Ces risques de crédit peuvent comprendre les prêts et avances en compte courant ainsi que les risques découlant de garanties et de transactions sur les dérivés sur changes, titres et autres instruments financiers.

Les portefeuilles nantis font l'objet d'une analyse individuelle par l'unité «Credit Administration & Control», et un taux d'avance est assigné à chaque position en fonction du type d'instrument, du rating éventuel, de la liquidité ainsi que de la diversification des investissements. Les actifs sont évalués quotidiennement au prix du marché. La surveillance et la gestion quotidiennes des avances sont effectuées au travers de seuils de sécurité (appels de marges complémentaires et réalisation des gages).

Dans le cadre de son activité de gestion de patrimoine, le Groupe peut être amené à consentir des prêts hypothécaires ainsi que des avances couvertes partiellement ou entièrement par le nantissement de gages immobiliers. Pour ce type d'avance, une estimation du gage est systématiquement obtenue par un expert indépendant, et un taux d'avance prudent est retenu. Les évaluations sont renouvelées régulièrement.

Il n'est pas dans la politique du Groupe d'octroyer des crédits commerciaux.

Compte tenu des marges requises en matière d'octroi de crédits lombards ainsi que des différents seuils de sécurité fixés, le risque de défaillance sur cette catégorie de crédit est faible. Un crédit sera considéré comme non performant dès lors que l'échéance d'un paiement (intérêts et/ou remboursement partiel ou total du prêt) est dépassée depuis plus de 90 jours. S'il est peu vraisemblable que le débiteur puisse faire face à ses obligations, la créance devient alors compromise. Dans ces situations, une provision spécifique sera constituée au cas par cas sur décision de la Direction Générale et/ou du Comité de crédit, et compte tenu d'une évaluation circonstanciée des éventuels gages. Les intérêts sont considérés comme étant en souffrance lorsque l'échéance de paiement est dépassée depuis plus de 90 jours. Dès cet instant, ils ne sont plus crédités au compte de résultat.

Le contrôle indépendant et le suivi du risque de crédit clientèle sont effectués par l'unité «Credit Administration & Control», avec un reporting relatif aux expositions du risque soumis mensuellement aux membres du Comité des Risques et du Comité des Risques du Conseil d'administration et, trimestriellement, au Conseil d'administration.

Risque de crédit envers les contreparties professionnelles et risque-pays

La gestion du risque de contrepartie, du risque de règlement et du risque-pays est effectuée selon le cadre défini dans les manuels «Credit Risk Management (Counterparty & Settlement)» et «Country Risk Policy & Procedures Manual», lesquels sont complétés par diverses annexes telles que «Counterparty & Settlement Risk Limits», «Country Risk Limits», «Authorised Brokers List» et «Authorised Cash Correspondents & Custodians List».

Les risques de crédit envers les professionnels ne sont contractés que vis-à-vis de contreparties dont la solvabilité est irréprochable. La gestion du risque de crédit de contrepartie et le monitoring des limites de risque y relatives sont effectués selon la méthode de valeur de marché utilisant les facteurs de majoration réglementaire – sur la base de l'approche SA-CCR (Standardised Approach for Counterparty Credit Risk) – pour les opérations de dérivés OTC. A noter que, pour ces opérations, des accords bilatéraux correspondants (ISDA, CSA avec «daily margining») sont en place avec les différentes contreparties. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites opérationnelles allouées aux expositions relatives au risque de crédit de contrepartie s'appuie sur un modèle dynamique basé sur les spreads CDS et les ratings, une approche matricielle combinant le pire entre le spread CDS 5 ans et le rating LT de la contrepartie mis en relation avec les fonds propres de cette dernière.

L'exposition du Groupe au risque-pays est calculée, pour tous les produits, sur la base de l'équivalent-crédit. Les taux de provisionnement nécessaires sont dérivés des probabilités de défaut établies par Moody's, Standard & Poor's et Fitch.

La surveillance et la gestion continues des risques de contreparties et de pays pour les activités de marché et de trésorerie sont gérées de manière centralisée au moyen d'un système en temps réel.

Le contrôle indépendant et le suivi du risque de contreparties, du risque de règlement et du risque-pays sont effectués par l'unité Risk Management, avec un reporting relatif aux expositions de risque soumis quotidiennement aux membres du Comité des Risques et aux membres du Comité Exécutif, ainsi qu'un reporting des risques consolidés du Groupe transmis mensuellement aux membres du Comité des Risques du Conseil d'administration et, trimestriellement, au Conseil d'administration.

Tableau CR1: Risques de crédit - qualité de crédit des actifs

(en milliers de CHF)

		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur/ Amortissements	Valeurs nettes
		positions en défaut	positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	18'210	11'034'102	4'485	11'047'827
2	Titres de dette		8'429'464		8'429'464
3	Expositions hors bilan		1'290'831		1'290'831
4	Total	18'210	20'754'397	4'485	20'768'122

Tableau CR2: Risque de crédit - changements dans les portefeuilles de créances et de titres de dette en défaut

(en milliers de CHF)

1	Créances et titres de dette en défaut au 31.12.2017	38'463
2	Créances et titres de dette tombés en défaut	2'799
3	Positions retirées du statut «en défaut»	(20'645)
4	Montants amortis	(2'407)
5	Autres changements (+/-)	0
6	Créances et titres de dette en défaut au 31.12.2018	18'210

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - zones géographiques

(en millions de CHF)

	Suisse	Océanie	Amérique du Nord	Amérique latine	Europe	Caraiibes	Asie	Afrique	Total
Engagements de crédit									
Bilan/créances									
Liquidités	8'285				150				8'435
Créances sur les banques	359	5	75		388	1	254	1	1'083
Créances résultant d'opérations de financement de titres					814				814
Créances sur la clientèle	1'025	82	616	167	3'062	2'045	1'835	77	8'909
Créances hypothécaires	223		16	1	850	288	225	17	1'620
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	28	1	44	1	317	8	17		416
Immobilisations financières/titres de créance	1'109	220	3'980		2'444	34	645		8'432
Autres actifs	73	1	13	1	65	20	19		192
Total bilan 31.12.2018	11'102	309	4'744	170	8'090	2'396	2'995	95	29'901
Total bilan 31.12.2017	11'902	349	4'901	152	7'900	1'906	2'714	124	29'948
Hors bilan									
Engagements conditionnels	12	1	3	2	24	23	37	3	105
Crédits par engagements						1			1
Engagements irrévocables	11		3		4	2			20
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	13	2	27	4	61	53	46	5	211
Majorations	81	2	43	3	431	23	18	1	602
Total hors bilan 31.12.2018	117	5	76	9	520	102	101	9	939
Total hors bilan 31.12.2017	96	10	53	10	369	104	80	8	730

La répartition géographique du risque est effectuée selon le principe du domicile d'après les statistiques BNS.

Créances en souffrance

Créances en souffrance

dont créances en souffrance qui ne sont pas compromises									
dont créances en souffrance depuis plus de 90 jours qui ne sont pas compromises									
Créances compromises	15						3		18
Corrections de valeur pour les positions compromises	4								4
Positions amorties dans l'année commerciale									

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - branches

(en millions de CHF)

	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants	Créances sur collectivités de droit public	Entreprises	Retail	Titres de participation	Autres expositions	Total
Engagements de crédit (au moment de la clôture)								
Bilan/créances								
Liquidités	8'427						8	8'435
Créances sur les banques		996		86	1			1'083
Créances résultant d'opérations de financement de titres		814						814
Créances sur la clientèle	247	693	510	3'618	3'841			8'909
Créances hypothécaires	3	11		617	989			1'620
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1	284		109	22			416
Immobilisations financières/titres de créance	3'952	2'026	962	1'489		3		8'432
Autres actifs	8		4	3	177			192
Total bilan 31.12.2018	12'638	4'824	1'476	5'922	5'030	3	8	29'901
Total bilan 31.12.2017	12'697	4'817	1'268	6'157	4'994	2	13	29'948
Hors bilan								
Engagements conditionnels		5		40	60			105
Crédits par engagements				1				1
Engagements irrévocables		1	10	4	5			20
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		32	1	118	60			211
Majorations		362		206	34			602
Total hors bilan 31.12.2018	-	400	11	369	159	-	-	939
Total hors bilan 31.12.2017	2	223	1	313	191	-	-	730

Tableau CRB: Segmentation du risque de crédit - échéances

(en millions de CHF)

	A vue	Echu						Total
		Dénonçable	D'ici à 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immobilisé	
Bilan/créances								
Liquidités	8'435							8'435
Créances sur les banques	531		552					1'083
Créances résultant d'opérations de financement de titres			507	307				814
Créances sur la clientèle		712	6'601	1'290	299	7		8'909
Créances hypothécaires			611	222	669	118		1'620
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	416							416
Immobilisations financières/ titres de créance	297		2'077	847	3'142	2'069		8'432
Autres actifs	190			1	1			192
Total bilan 31.12.2018	9'869	712	10'348	2'667	4'111	2'194	-	29'901
Total bilan 31.12.2017	9'909	1'084	8'127	3'331	5'443	2'052	2	29'948
Hors bilan								
Engagements conditionnels			104	1				105
Crédits par engagements			1					1
Engagements irrévocables			16	4				20
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires			173			38		211
Majorations			469	43	45	45		602
Total hors bilan 31.12.2018	-	-	763	48	45	83	-	939
Total hors bilan 31.12.2017	1	36	519	53	56	65	-	730

Tableau CRC: Risque de crédit - indications relatives aux techniques d'atténuation du risque

Les engagements de crédit sont présentés après application du «netting» reconnu selon les dispositions sur les fonds propres. La prise en compte des sûretés est effectuée selon l'approche globale.

Tableau CR3: Risque de crédit - aperçu des techniques d'atténuation du risque

(en milliers de CHF)

	Positions sans couverture/ valeurs comptables	Positions couvertes/ valeur comptable	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières ou des dérivés de crédit
1 Prêts (sans les titres de dette)	559'396	10'624'738	10'624'738	
2 Titres de dette	7'797'432	632'032	632'032	
3 Total	8'356'828	11'256'770	11'256'770	-
4 Dont en défaut		18'210		

Les créances sur la clientèle sans couverture comprennent un montant de CHF 510 millions de prêts accordés à des collectivités de droit public suisse (Ville, Canton).

Tableau CRD: Risque de crédit - indications relatives à l'utilisation des notations externes dans l'approche standard

La Banque utilise les notations externes pour le calcul des pondérations-risques sur la quasi-totalité des contreparties qui sont traitées selon l'approche standard internationale et qui disposent d'une notation externe de Standard & Poor's et/ou Moody's. Il s'agit essentiellement de grandes entreprises et de titres obligataires du portefeuille des immobilisations financières. Pour les entreprises sans notation externe, une pondération de 100% (classes «sans notation») est appliquée.

Tableau CR4: Risque de crédit - expositions au risque de crédit et impact des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

Catégories de positions	Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent-risque et après mesures d'atténuation du risque		RWA	Densité RWA
	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan		
1 Gouvernements centraux et banques centrales	12'386'797		12'386'797		82'063	0.7%
2 Banques et négociants en valeurs mobilières	4'090'643	362'944	3'263'911	335'346	1'014'458	28.2%
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	1'478'720	20'940	1'476'162	10'083	152'218	10.2%
4 Entreprises	6'314'673	474'540	2'887'992	169'110	1'888'676	61.8%
5 Retail	5'619'302	432'407	1'703'463	49'427	1'142'112	65.2%
6 Titres de participations	2'895		2'895		4'343	150.0%
7 Autres positions	219'471		219'471		317'489	144.7%
8 Total	30'112'501	1'290'831	21'940'691	563'966	4'601'359	20.4%

Tableau CR5: Risque de crédit - positions par catégories de positions et pondérations-risques selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

Catégories de positions/ pondérations-risques	0%	10%	20%	35%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total des positions soumises au risque de crédit (après CCF et CRM)
1 Gouvernements centraux et banques centrales	12'096'054		211'028		79'715					12'386'797
2 Banques et négociants en valeurs mobilières			2'650'358		937'783		2'358	8'758		3'599'257
3 Collectivités de droit public et banques multilatérales de développement	762'496		698'856		24'893					1'486'245
4 Entreprises	491		729'724	353'227	706'946	5'052	1'261'307	355		3'057'102
5 Retail			1'421	852'623	49'697	122'350	726'798			1'752'889
6 Titres de participation								2'895		2'895
7 Autres positions	7'812							211'659		219'471
8 Total	12'866'853	- 4'291'387	1'205'850	1'799'034	127'402	1'990'463	223'667	- 22'504'656		
9 Dont créances couvertes par gage immobilier				1'205'850		40'163	462'857			1'708'870
10 Dont créances en souffrance				4'016		251	218			4'485

Tableau CCRA: Risque de crédit de contrepartie - indications générales

La gestion du risque de crédit de contrepartie et le monitoring des limites de risques y relatives sont effectués selon la méthode de valeur de marché utilisant les facteurs de majoration réglementaire pour les opérations de dérivés OTC, en notant que, pour ces opérations, des accords bilatéraux correspondants (ISDA, CSA avec «daily margining») sont en place avec les différentes contreparties. La délimitation du risque s'effectue moyennant un système de limites approprié et flexible, adapté aux catégories de produits et de contreparties ainsi qu'aux périodes de règlement. L'attribution des limites opérationnelles allouées aux expositions relatives au risque de crédit de contrepartie s'appuie sur un modèle dynamique basé sur les spreads CDS et les ratings, une approche matricielle combinant le pire entre le spread CDS 5 ans et le rating LT de la contrepartie mis en relation avec les fonds propres de cette dernière, avec le montant de limite évoluant dynamiquement en relation avec les mouvements de spreads CDS correspondants. La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences des fonds propres au titre du risque de crédit de contrepartie.

Tableau CCR3: Risque de crédit de contrepartie - positions par catégories de positions et pondérations-risques selon l'approche standard

(en milliers de CHF)

Catégories de positions/ pondérations-risques	0%	10%	20%	50%	75%	100%	150%	Autres	Total positions soumises au risque de crédit
1 Gouvernements centraux et banques centrales									-
2 Banques et négociants en valeurs mobilières			116'816	191'931		384			309'131
3 Corporations de droit public et banques multilatérales de développement									-
4 Entreprises				1'097	196'603				197'700
5 Retail									-
6 Titres de participation									-
7 Autres positions									-
9 Total	-	-	116'816	193'028	196'603	384	-	-	506'831

Tableau CCR5: Risque de crédit de contrepartie - composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie

(en milliers de CHF)

	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisées dans les SFT	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF	16'133		37'321			
Liquidités en monnaies étrangères	143'760		77'628			
Créances sur la Confédération						
Créances sur les autres Etats			97'268		216'194	2'351'861
Créances sur des agences gouvernementales					73'353	9'756
Obligations d'entreprises					553'263	2'327'530
Titres de participation						
Autres sûretés						
Total	159'893	-	212'217	-	842'810	4'689'147

Tableau CCR8: Risque de crédit de contrepartie - positions envers les contreparties centrales

(en milliers de CHF)

	EAD après CRM	RWA
1		98
Positions envers des QCCP (total)		
2		
Positions à la suite de transactions avec des QCCP (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	4'924	98
3		
dont dérivés OTC	4'924	98
4		
dont dérivés traités en bourse		
5		
dont SFT		
6		
dont <i>netting sets</i> , lorsqu'un <i>netting</i> «inter-produits» est admis		
7	45'077	
Marges initiales ségréguées		
8		
Marges initiales non ségréguées		
9		
Contributions à des fonds de défaillance préfinancées		
10		
Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées		
11		2'790
Expositions envers des non-QCCP (total)		
12		
Positions à la suite de transactions auprès de non-QCCP (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	10'836	2'790
13		
dont dérivés OTC	10'836	2'790
14		
dont dérivés traités en bourse		
15		
dont SFT		
16		
dont <i>netting sets</i> , lorsqu'un <i>netting</i> «inter-produits» est admis		
17		
Marges initiales ségréguées		
18		
Marges initiales non ségréguées		
19		
Contributions à des fonds de défaillance préfinancées		
20		
Contributions à des fonds de défaillance non préfinancées		

Tableau SECA: Titrisations - indications générales relatives aux positions de titrisations

Le Groupe n'a pas d'activité de titrisation interne. Cependant, il a des expositions résultant de titrisations tierces dans son *Banking book*. Ces titrisations se limitent à des *Collateralised Mortgage Obligations* investis soit dans des *Prime Residential Mortgages* suisses avec un rating AAA soit dans des *Prime Residential Mortgages* américains explicitement garantis par le gouvernement au travers de son agence Ginnie Mae, dont le rating est AAA.

Tableau SEC1: Titrisations - positions dans le portefeuille de la Banque

(en milliers de CHF)

	La Banque agit en tant que donneur d'ordre			La Banque agit en tant que sponsor			La Banque agit en tant qu'investisseur		
	Traditionnel	Synthétique	Sous-total	Traditionnel	Synthétique	Sous-total	Traditionnel	Synthétique	Sous-total
Retail (total) - dont							160'393		160'393
hypothèques sur immeuble d'habitation							160'393		160'393
carte de crédit									
autres positions «retail»									
retitrisation									
Commerce de gros (total) - dont									
prêts aux entreprises									
hypothèque commerciale									
leasing et créances									
autre commerce de gros									
retitrisation									

Tableau MRA: Risques de marché - indications générales

Risque de marché

La gestion des risques de marché inhérents au négoce et aux activités de trésorerie est effectuée selon des directives et procédures définies (décrites dans le manuel interne «Market Risk Manual»), et selon une structure de limites intégrées, à plusieurs niveaux, composées des limites suivantes:

- Positions (valeur de marché/évaluation «intra-day»);
- Sensibilité (duration, delta, gamma, vega);
- «Value at Risk» (VaR);
- Pertes maximums («stop loss»);
- Engagement sur le marché primaire/limites par émetteur et par pays.

Cette gestion est complétée par l'analyse de simulation («stress scenario»), la mesure de la performance ajustée aux risques («RAPM»), ainsi que des tests VaR rétroactifs («VaR backtesting»).

Les rapports quotidiens et mensuels consolidés en matière d'exposition aux risques de marché, de VaR et de RAPM sont générés par l'unité Risk Management à l'intention du Comité des Risques, des départements concernés et enfin des organes de Direction du Groupe.

Une analyse consolidée de simulation de «stress scenario» est également soumise au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés. Cette analyse prend en compte une réévaluation complète des positions (linéaires et non linéaires) en se référant aux pires événements historiques observés sur les marchés financiers et leur liquidité (par exemple, le crash boursier de 1987, la crise du SME en 1992, la crise des taux en 1994 et la crise de 2008), tels que définis dans le manuel interne de «stress scenario» pour le risque de marché.

Quant au calcul des exigences de fonds propres, la Banque utilise l'approche standard pour la couverture des risques de marché du portefeuille de négoce.

Concernant la gestion du bilan (Asset-Liability Management, ALM), la Banque a une approche centralisée, selon une structure à trois niveaux:

- 1) Comité des Risques du Conseil d'administration et Comité Exécutif;
- 2) Asset & Liability Committee (ALCO);
- 3) Desk de Trésorerie.

L'ALCO a la responsabilité de la gestion du bilan selon la politique et le cadre général ALM établis par le Comité des Risques du Conseil d'administration et le Comité Exécutif, et se réunit mensuellement, ou plus fréquemment si nécessaire. Le rôle de l'ALCO est principalement stratégique avec une vision à moyen et long terme du portefeuille de la Banque (ALM), alors que la gestion quotidienne du bilan est réalisée par le Desk de Trésorerie.

La gestion du risque du bilan est effectuée selon un cadre précis, et notamment des directives et procédures définies dans les manuels internes «Asset & Liability Management» et «Liquidity Risk», avec les limites suivantes:

- Liquidité «stress»;
- Sensibilité au changement de taux d'intérêt (+/-100 pb) pour la «value and income effect»;
- «Value at Risk» (VaR);
- Pertes maximums («stop loss»);
- Engagement par émetteurs et contreparties.

Ces limites sont complétées par l'analyse de simulation de «stress scenario» mensuel ALM ainsi qu'une simulation d'impact sur le résultat annuel net d'intérêt (par exemple changement de taux d'intérêt de +/-100 pb, +/-200 pb, «global tightening» de 1994). Des rapports spécifiques quotidiens, ainsi que mensuels consolidés, en matière d'exposition aux risques de marché

ALM et aux risques de liquidité «stress» sont générés par l'unité Risk Management pour analyse et décision par l'échelon supérieur de Direction du Groupe. Une analyse consolidée du risque de marché ALM du bilan ainsi que du risque de liquidité «stress» est soumise mensuellement au Comité des Risques du Conseil d'administration, au Comité Exécutif, au Comité des Risques et aux départements concernés.

Au 31 décembre 2018, l'exposition aux risques de marché ALM du bilan selon un scénario de changement de +100 pb des taux d'intérêt sur le patrimoine et les revenus de la Banque s'élevait respectivement à CHF +52,9 millions et CHF -1,5 million.

Tableau MR1: Risques de marché - exigences minimales de fonds propres sous l'approche standard

(en milliers de CHF)

		31.12.2018 RWA
Produits outright		
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	120'287
2	Risques de cours sur actions (général et spécifique)	31'685
3	Risque de change	14'275
4	Risque sur matières premières	7'110
Options		
5	Procédure simple	
6	Procédure delta-plus	14'638
7	Procédure par scénarios	
9	Total	187'995

Tableau IRRBB: Risque de taux d'intérêt - objectifs et normes pour la gestion du risque de taux du portefeuille de banque

Le risque de taux d'intérêt dans le portefeuille de la Banque est principalement influencé par le portefeuille d'investissements et les comptes courants créditeurs des clients. Les hypothèses retenues pour déterminer l'impact de scénarios de hausse et de baisse de taux d'intérêt sur les comptes courants créditeurs des clients sont une échéance à 1 jour à hauteur de 85%, une échéance à 5 ans à hauteur de 10% et à 10 ans pour le reste. L'hypothèse retenue pour le capital, net des valeurs immatérielles et des immeubles, est une échéance de 5 ans. La Banque recourt de façon substantielle à des swaps de taux d'intérêt pour réduire le risque de taux sur le portefeuille d'investissements. Les risques de taux et des impacts des scénarios sont déterminés et analysés mensuellement.

Impact de modification de taux d'intérêt sur le patrimoine économique à l'exclusion du capital, selon le rapport BNS

(en milliers de CHF)

	CHF	USD	EUR	Autres	Total
Fin de la période de référence					
Augmentation (+) / diminution (-) des taux d'intérêt					
+200 points de base	21'102	(36'476)	16'043	9'369	10'038
+100 points de base	10'986	(18'426)	8'665	4'890	6'115
-100 points de base	(11'950)	18'647	(9'842)	(5'370)	(8'515)
-200 points de base	(24'971)	37'356	(20'759)	(11'297)	(19'671)

Tableau ORA: Risques opérationnels - indications générales

Risque opérationnel

En matière de gestion et de surveillance du risque opérationnel, la Banque a mis en œuvre un dispositif de gestion de risque appliqué de façon cohérente à l'ensemble de ses entités et fonctions opérationnelles. Le dispositif de gestion de risque opérationnel se fonde sur les principes et éléments clés suivants, tels que codifiés dans le Manuel de risque opérationnel («Operational Risk Manual»), lequel est complété par diverses annexes, comme notamment les annexes «New Business/Product Risk Assessment Policy» et «Change Risk Assessment»:

- ▶ formulation claire de la politique et des stratégies, et surveillance active du risque opérationnel, telles qu'élaborées par le Comité des Risques du Conseil d'administration, et appliquées par le Comité Exécutif;
- ▶ définition commune du risque opérationnel à tout le Groupe, englobant l'ensemble de la gamme des risques opérationnels ou types d'incidents susceptibles d'affecter significativement les activités du Groupe;
- ▶ description claire de la hiérarchie des responsabilités en matière de risque opérationnel, allant du Comité des Risques du Conseil d'administration et du Comité Exécutif jusqu'aux responsables d'unités opérationnelles et aux fonctions de contrôle de risque (Risk Management, Compliance);
- ▶ définition détaillée des méthodologies en matière d'identification, d'évaluation, de suivi, de maîtrise et d'atténuation du risque opérationnel («risk event management, risk self-assessment, scenario analysis, change risk assessment, issue management and tracking, key risk indicators»);
- ▶ processus de reporting et de suivi réguliers des profils de risques opérationnels (cartographie des risques, indicateurs de risque) des entités et activités de la Banque, communication efficace et régulière à l'échelon supérieur de Direction du Groupe, ainsi qu'au Comité Exécutif, au Comité des Risques du Conseil d'administration et au Comité d'audit;
- ▶ plans de secours et de continuité d'exploitation pour garantir un fonctionnement sans interruption des activités de la Banque;
- ▶ procédure claire d'évaluation du risque opérationnel concernant le lancement ou l'exploitation de tous nouveaux produits, activités, processus et systèmes; et
- ▶ promotion d'une solide culture interne du risque opérationnel.

Afin d'assurer une gestion dynamique et une surveillance efficace du risque opérationnel ainsi qu'une définition proactive des mesures à prendre en termes d'atténuation des risques, une structure organisationnelle à plusieurs niveaux a été mise en place:

- ▶ Comité des Risques du Conseil d'administration;
- ▶ Comité d'audit;
- ▶ Comité des Risques;
- ▶ Unités de Contrôle (Départements Risk Management, Compliance et Juridique);
- ▶ Audit Interne; et
- ▶ Management des unités opérationnelles.

La priorité de la Banque est donc d'assurer la pérennité de sa culture de la gestion des risques à tous les échelons de l'entreprise en maintenant une indépendance et une efficacité de notre processus d'examen et de surveillance des risques. Cette approche permet de mieux informer ses lignes de services et leur responsable afin d'assurer une uniformité à l'échelle de la Banque, tout comme de perfectionner sans cesse notre gestion des risques en fonction de l'évolution des activités.

La Banque utilise la méthode standard pour le calcul des exigences de fonds propres au titre du risque opérationnel.

Ratio de fonds propres, ratio de levier, ratio de liquidité à court terme Banque mère

Banque mère (non consolidé)

Ratio de fonds propres

(en milliers de CHF)

	31.12.2018	31.12.2017
Fonds propres minimaux basés sur les exigences pondérées en fonction des risques	527'110	484'930
Fonds propres pris en compte	1'216'069	1'027'708
dont fonds propres de base durs (CET1)	936'697	748'335
dont fonds propres de base (T1)	1'212'070	1'023'708
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)	6'588'880	6'061'622
Ratio CET1 (fonds propres de base durs en % des RWA)	14.2%	12.3%
Ratio T1 (fonds propres de base en % des RWA)	18.4%	16.9%
Ratio des fonds propres globaux (en % des RWA)	18.5%	17.0%
Volant anticyclique de fonds propres (en % des RWA)	0.02%	0.02%
Ratio-cible CET1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	7.8%	7.8%
Ratio-cible T1 (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	9.6%	9.6%
Ratio-cible global de fonds propres (en %) selon l'annexe 8 de l'OFR, majoré du volant anticyclique	12.0%	12.0%

Ratio de levier Bâle III

(en millions de CHF)

Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	3.7%	3.2%
Engagement global	32'866	32'035

Ratio de liquidité à court terme

(en millions de CHF)

Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 4e trimestre	251.0%	229.5%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	10'776	11'387
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'293	4'962
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 3e trimestre	253.5%	215.9%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	9'363	10'736
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	3'694	4'973
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 2e trimestre	236.4%	236.5%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	10'356	12'168
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'380	5'145
Ratio de liquidité à court terme, LCR (en %) du 1 ^{er} trimestre	243.8%	239.8%
Numérateur du LCR: somme des actifs liquides de haute qualité	10'283	13'103
Dénominateur du LCR: somme nette des sorties de trésorerie	4'217	5'464

Copyright

© 2019 Union Bancaire Privée, UBP SA
Photos: @Getty Images / @iStock / @Depositphotos
Avril 2019



UNION BANCAIRE PRIVÉE